

## Nelson Mandela, grand promoteur de la culture de mort

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 7 décembre 2013



*Nelson Mandela avec Winnie, et Joe Slovo, chef du  
PC sud-africain*

Le concert de louanges à la gloire de Nelson Mandela, présenté comme « tombeur » de

l'apartheid en Afrique du Sud (sur cet aspect des choses, comme sur son rôle à la tête d'une organisation terroriste, il y a aurait beaucoup à dire, mais ce n'est pas ici le lieu pour le faire), ne doit pas faire oublier que le leader noir a été un promoteur zélé de la culture de mort dans son pays et en Afrique, comme le rappelle [LifeSiteNews](#).

En 1996, deux ans à peine après avoir accédé au pouvoir en Afrique du Sud, Mandela a signé l'une des lois les plus libérales au monde en assurant son adoption par un vote obligatoire imposé aux membres de son parti, l'African National Congress. Cette loi autorise l'avortement de plein droit pendant les 12 premières semaines de grossesse, puis jusqu'à 20 semaines en cas de viol, inceste, danger pour la santé de la mère ou malformation grave du fœtus – mais aussi si la femme estime que la venue de l'enfant pose des problèmes sociaux ou économiques, chose dont elle est seule juge. « Les femmes ont le droit de décider ce qu'elles veulent faire de leur corps », disait Mandela pour promouvoir sa loi sur « le choix de mettre fin à la grossesse ». Dix-sept ans plus tard, le nombre d'avortements légaux et remboursés par l'Etat déclarés atteint près d'un million en Afrique du Sud : près d'un million d'enfants tués dans le ventre de leur mère.

Pour un homme qu'on honore aujourd'hui pour son œuvre de promotion de la dignité humaine et de la non-violence, c'est un bilan de dimensions génocidaires.

Favorable depuis longtemps au « mariage » des homosexuels, Mandela avait ouvert la voie en 1996 en faisant de l'Afrique du Sud le premier pays à inclure l'« orientation sexuelle » au nombre des catégories protégées au titre de la non-discrimination dans sa Constitution. Dix ans plus tard, la conséquence logique de cet « antiracisme » s'est réalisée, avec la légalisation du « mariage » des homosexuels en Afrique du Sud.

Bien sûr Mandela était en première ligne pour répandre l'accès à la contraception.

A quoi s'ajoutent les choix politiques de Nelson Mandela, dont certains volontairement occulté : alors même qu'il a, tout au long de sa vie, nié avoir été communiste, l'ANC vient de [révéler](#) qu'il était membre de haut niveau du Parti communiste sud-africain, faisant partie de son Comité central jusqu'en 1962, malgré les dénégations qui ont perduré jusqu'à sa mort.

Il est vrai qu'aujourd'hui cela ne tue plus une carrière politique et que les millions et millions de

victimes d'un des pires totalitarismes que le monde ait connus ne sauraient faire taire l'adulation à l'égard du Prophète de l'antiracisme. S'il avait été nazi...

John Smeaton, directeur de la plus ancienne et plus importante association de défense des enfants à naître du Royaume-Uni, rappelle un autre fait qui devrait inciter au moins les responsables de l'Eglise catholique et tous ceux qui affirment se battre pour le respect de la vie à un minimum de prudence lorsqu'il s'agit de rendre gloire à une figure publique.

Mandela, rappelle Smeaton, est à l'origine de l'organisation des « [Elders](#) » (« Les Anciens »), un conseil global de chefs d'Etat et leaders mondiaux retirés du pouvoir qui se proposait de donner leurs discrets avis et orientations aux responsables des pays du monde entier. Ce conseil [rassemble](#) de nombreuses figures des mouvements pro-avortement, favorables au contrôle de la population. A 95 ans, Mandela en était toujours membre honoraire.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?  
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)